

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- o Réclamation : contact@mupras.com
- o Prise en charge : pec@mupras.com
- o Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-654510

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3166 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : IBRAHIMI Abdellatif
 Date de naissance : 01/01/1946
 Adresse : N° 34 Rue Anoual Hay FARAH FES
 Tél. : 0662563042 Total des frais engagés : 627,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin **Dr. A. AMRANI**

Cachet du médecin :

Spécialiste O.R.L.
58 Rue Abdelkrim El Khattabi
Tél. : 05 22 22 40 2

Date de consultation : 23 JUIN 2022
 Nom et prénom du malade : Ibrahim Abdellatif Age :
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : A.F. O.R.L.
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : FES

Le : 23/6/2022

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W21-654510

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 3166
 Nom de l'adhérent(e) : IBRAHIMI Abdellatif
 Total des frais engagés : 627,40
 Date de dépôt : 23/6/2022

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 JUIN 2022	cr		250	INF: 14/16/18/891 Dr. A. AMRANI Spécialiste O.R.L. 38 Rue Abdelkrim El Khattabi 30000 Nîmes
01 JUIN 2022	cr		gratuit	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	23.06.22	309,50
	30/06/22	32,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	23/6/2022	909		IM		30.114

Dolostop 500 mg
Paracétamol

16 comprimés effervescents

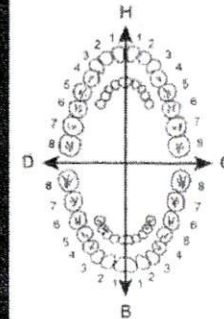
Douleurs et fièvre - Dès 27 kg

PHARMA 5

NASONEX® 50 µg/dose
 Suspension pour pulvérisation nasale
 Flacon de 120 doses
 P.P.V. : 131.70DH

Distribué par MSD Maroc

6 118001-150199



O.D.F.
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CCEFF
MASTICATOIRE

25533412 21433552

EXP Lot

CELESTENE® 4mg/1ml solution injectable

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
LISTE I - UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE

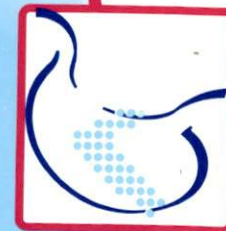
611 800115 008 3
 CELESTENE 4mg / 1ml 3 Amp.Inj.
 P.P.V. : 45,80 DH
 Distribué par MSD Maroc
 B.P. 136 Bouskoura

B70511
05/2023

Microgranules Gastro-résistants

7 Gélules
Voie orale

Omiz®
Oméprazole
20 mg



13,20

24,70

Docteur A. Amrani

Spécialiste Diplômé de la Faculté
de Médecine de TOULOUSE

OTO RHINO - LARYNGOLOGIE

Chirurgie Cervico Maxillo - Faciale

SURDITÉ

Membre de la Société Marocaine et Française
d'O.R.L et de Chirurgie de la Face
et du Cou

58, Rue Abdelkrim EL Khattabi
(Passage du Marché)

Tél / Fax : 05 35 62 40 21 - FES

Sur Rendez-vous

INP : 141010801

Fès, le : 30 JUIN 2022 : فاس، في :

الدكتور ع. العمراني

اختصاصي في أمراض الرأس
متخرج من كلية الطب بتولوز

الأذن الأنف والحلق

جراحة العنق والوجه

أمراض السمع

عضو في الجمعية المغربية والفرنسية

لأمراض الأذن، الأنف والحلق

58، زقة عبد الكريم الخطابي

(ممر المارشي) . فاس

الهاتف / الفاكس : 05 35 62 40 21

بالموعود

Ibrahim
Abdelhaby

13/2

21 Aljak

20/05/21

27/5

21/05/21

1/2/2021

1/2/2021

37/20

PHAR
DR. A. AMRANI
58 Rue Abdelkrim EL Khattabi
FES - Tél. Fax : 05 35 62 40 21

Dr. A. AMRANI
Spécialiste O.R.L.
58 Rue Abdelkrim El Khattabi
FES - Tél. Fax : 05 35 62 40 21

Docteur A. Amrani
Spécialiste Diplômé de la Faculté
de Médecine de TOULOUSE
OTO RHINO - LARYNGOLOGIE
 Chirurgie Cervico Maxillo - Faciale
SURDITÉ

Membre de la Société Marocaine et Française
 d'O.R.L et de Chirurgie de la Face
 et du Cou

58, Rue Abdelkrim EL Khattabi
 (Passage du Marché)
 Tél / Fax : 05 35 62 40 21 - FES

Sur Rendez-vous

INP : 141010801

Fès, le :

23 JUIN 2022

فاس، في :

Abdelkrim
Abdelkrim

95,00

2/

AS 500

D

45,80

2/

AS 500

AS 500

22,50

3/

AS 500

D

14,50

AS 500

AS 500

AS 500

AS 500

31, 70
v) Alasollex 120

309,50

Zelul : C/ram

Dr. A. AMIRANI
Spécialiste O.R.L.
58 Rue Abdelkrim El Khattabi
Tél. Fax : 05.35.62.40.21



30 JUN 2022

g
- gllwpa -
- p ~ x
→ TOM n/ma
→ Ajin
- Parent
M my

الدكتور ع. العمراني

Docteur A. AMRANI

Spécialiste O.R.L.

58, Rue Abdelkrim El khattabi (Passage
du Marché) Fès v.n.
Tél. : 05.35.62.40.21

23 JUIN 2022

T.A 13/85

Abdellatif
Ibrahimi

Sm A

- 4pc Tamour Proum
09/21

1 - Efloxadim 500

- Cefestone 4mg

- omiz 20

- Dolostop 500

- Nasonex 120

AKG cy

→